



ADJOINT AUX LOISIRS

Poste temporaire à temps complet (3 mois, renouvelable)

Profil recherché :

Nous recherchons une personne audacieuse, souriante, humaine, chaleureuse et positive qui a la capacité d'avoir du plaisir au travail, qui est reconnue pour son savoir-être et son sens de l'organisation et qui adhère aux valeurs d'authenticité, de respect et d'engagement.

Description du poste :

Effectuer diverses tâches de nature administrative ou opérationnelle afin d'apporter un soutien à la Coordinatrice aux loisirs et à la vie communautaire dans la planification, l'organisation et la réalisation des activités de son Service.

Notamment :

- Organisation d'évènements ;
- Planification des horaires de l'équipe d'employés ;
- Service aux citoyens ;
- Recherche et analyse pour le service.

Qualifications et exigences :

- Détenir une formation et/ou de l'expérience dans le domaine du loisir, de la vie communautaire et de l'organisation événementiel ;
- Être reconnu pour sa rigueur professionnelle et son éthique ;
- Maîtrise du français tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- Très bonnes connaissances informatiques (Word, Excel et Outlook).

Date d'entrée en fonction : Dès que possible.

Salaire : Selon la politique salariale en vigueur.

Note : Il est entendu que la description d'emploi reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description exhaustive de toutes les tâches à accomplir.

Le lieu de travail habituel est au Centre communautaire, situé au 75, chemin de Gosford à Shannon. Une approche hybride, en télétravail ou au bureau, peut parfois être requise.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard le lundi 21 février 2022** par courriel à rh@shannon.ca. Les candidatures reçues par Facebook ne seront pas retenues.

Nous remercions tous les candidats qui soumettront leur candidature, veuillez toutefois noter que seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

La Ville de Shannon souscrit au principe d'égalité des chances en emploi. Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.